



Consultation publique «Moderniser et simplifier la politique agricole commune (PAC)»

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Chiffres de base:

322 916 observations soumises (y compris grandes campagnes publiques)

1 423 mémorandums

58 520 réponses au questionnaire en ligne:

o **21 386 agriculteurs (36,5 %)**

o **27 893 autres citoyens (47,7 %)**

o **9 241 organisations (15,8 %)** allant des entreprises privées aux organismes de recherches et universités en passant par les autorités publiques, les organisations commerciales, d'entreprises ou professionnelles, les ONG et les plateformes non gouvernementales.

Intérêt public marqué pour l'agriculture, les zones rurales et la PAC

La consultation publique sur la «modernisation et la simplification de la politique agricole commune» confirme que le public porte un grand intérêt à l'agriculture, à l'alimentation et à la PAC: parmi les **322 916 observations** reçues figurent de grandes campagnes organisées, **58 520 réponses au questionnaire en ligne** provenant de particuliers et d'organisations ainsi que **1 423 mémorandums**.

Ce niveau de participation dépasse les attentes et surpasse largement le niveau de participation des citoyens de l'Union européenne aux consultations antérieures relatives à l'avenir de la PAC (le débat public de 2010 avait recueilli 5 700 observations).

Qui plus est, grâce à cette consultation publique, la Commission européenne est parvenue à recueillir l'**éventail le plus large possible de points de vue et de préoccupations** concernant l'agriculture de l'Union européenne et à **élargir le débat sur la PAC au grand public**.

Ce large intérêt sociétal démontre encore une fois que l'agriculture et la PAC concernent

l'ensemble de la société européenne et que l'incidence de la PAC s'étend bien au-delà de la communauté agricole.

Maintenir une politique agricole commune forte au niveau de l'Union européenne

Le résultat de la consultation publique montre un intérêt marqué pour le maintien d'une **politique commune de l'Union européenne en matière d'agriculture et de développement rural**. Il en ressort un consensus sur la **valeur ajoutée apportée par l'Union à la PAC**.

La nécessité de garantir des conditions de concurrence équitables au sein du marché unique et l'existence de défis transfrontières tels que la sécurité alimentaire, l'environnement ou le changement climatique (qui totalisent plus de 90 % de réponses par l'affirmative de la part des participants) apparaissent comme les principales raisons justifiant une gestion commune de la politique agricole au niveau de l'Union européenne. Au nombre des autres justifications figurent la nécessité d'afficher une position commune au niveau international (83 %), la nécessité de maintenir une cohésion économique, sociale et territoriale dans l'ensemble de l'Union (86 %), ainsi que la nécessité de disposer d'un cadre commun pour partager les meilleures pratiques (91 %). Le budget commun bénéficie également d'un large soutien, car un tel budget est considéré comme plus efficace (62 %).

De plus, un consensus se dégage entre les différentes parties prenantes, selon lequel l'Union européenne constitue le niveau de pouvoir approprié pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter (85 %), pour contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'Union (73 %), pour lever les incertitudes du marché (67 %) et pour encourager la fourniture de produits sains et de qualité (62 %). Les opinions divergent entre les agriculteurs et les autres citoyens en ce qui concerne la garantie d'un niveau de vie équitable pour les agriculteurs, la garantie de la sécurité des approvisionnements alimentaires à des prix raisonnables et le développement des zones rurales.

S'il existe un consensus sur la nécessité d'une action de l'Union européenne (et une opposition claire à la renationalisation de la politique), les propositions avancées par les parties prenantes organisées diffèrent en ce qui concerne la répartition précise des responsabilités entre l'Union et les États membres: alors que certaines parties prenantes réclament davantage de flexibilité au niveau national/régional afin d'adapter la mise en œuvre de la politique à leurs besoins locaux spécifiques, d'autres organisations demandent des mesures plus fortes au niveau de l'Union européenne afin de garantir des conditions de concurrence équitables.

Confirmation des défis qui nous attendent

La consultation publique épingle les questions **du niveau de vie équitable pour les agriculteurs, des pressions sur l'environnement et du changement climatique (atténuation et adaptation)** comme les trois problèmes les plus urgents auxquels l'agriculture et les zones rurales de l'Union européenne doivent faire face.

Dans le même temps, elle montre que le public est largement conscient du fait que le revenu agricole est inférieur au revenu moyen dans l'Union européenne (88 %), que les agriculteurs ne perçoivent qu'une petite part des prix payés par les consommateurs (97 %), et que les exigences de production sont plus sévères dans l'Union européenne qu'à l'extérieur de

l'Union (87 %). L'accès aux terrains et la faible rentabilité sont clairement pointés du doigt comme les principaux obstacles au choix du métier d'agriculteur.

En ce qui concerne les défis environnementaux spécifiques, les participants (agriculteurs et non-agriculteurs confondus) donnent clairement la priorité à la protection de la biodiversité, à la réduction de la dégradation des sols et à une utilisation plus durable des pesticides et des engrais.

Besoin d'une politique plus simple et plus efficace

Les participants à la consultation publique estiment que la **PAC actuelle permet de relever ces défis dans une certaine mesure uniquement (57 %)**. Différentes catégories de participants partagent cet avis (agriculteurs, autres citoyens et organisations).

Toutes les catégories de participants (agriculteurs, autres citoyens et organisations) ont répondu par la négative lorsqu'il leur a été demandé d'évaluer dans quelle mesure la PAC actuelle permet de relever les défis environnementaux (63 %).

L'excès de formalités administratives et le manque d'attention porté à la durabilité sont souvent soulignés comme les principaux problèmes/obstacles empêchant la politique actuelle d'atteindre ses objectifs. Dans le même temps, l'écologisation, les demandes d'aide et les contrôles ressortent comme ses éléments les plus pesants et les plus complexes. La réduction de la charge administrative est une demande généralisée dans les documents soumis par les agriculteurs et les administrations publiques.

Différentes perceptions de l'économie et de l'environnement...

Lorsqu'il est question des **contributions des agriculteurs à notre société**, des opinions contrastées se dégagent: les agriculteurs se voient comme responsables de la fourniture de produits sains, sûrs et diversifiés ainsi que de la garantie d'un approvisionnement alimentaire suffisant; les autres citoyens voient également les agriculteurs comme des fournisseurs de produits sains et sûrs mais, à leurs yeux, ce rôle de producteurs va de pair avec la responsabilité de protéger l'environnement et de garantir la santé et le bien-être des animaux.

Ces différents points de vue ressortent également dans la définition des **objectifs de la PAC**: si les agriculteurs mettent l'accent sur la garantie d'un niveau de vie équitable pour eux, les autres citoyens s'intéressent davantage à la fourniture de produits sains et de qualité et à la contribution à un niveau élevé de protection de l'environnement.

Les participants ont également fait part d'avis divergents dans leur examen du rôle de la PAC au regard des **10 priorités de la Commission pour 2014-2020**: si les agriculteurs estiment que la PAC devrait viser davantage à stimuler l'investissement, la croissance et l'emploi ainsi qu'à renforcer le marché unique de l'Union, les autres citoyens accordent davantage d'importance à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci ainsi qu'à la fourniture d'énergies renouvelables.

... et nouvelles exigences sociétales

Cependant, au-delà des objectifs économiques et environnementaux que l'on connaît déjà, la consultation publique confirme qu'il est nécessaire d'accorder une plus grande attention aux

nouvelles exigences sociétales dans le cadre de la politique agricole commune.

Le bien-être animal, l'agriculture biologique et les produits de qualité sont les sujets qui ressortent dans les demandes de nouveaux objectifs de la PAC. La protection des consommateurs et l'ajout de normes en matière de santé figurent également dans les contributions écrites soumises par les participants non-agriculteurs ainsi que par certaines parties prenantes.

Consensus sur le besoin d'une PAC moderne et plus simple

Les participants à la consultation publique reconnaissent qu'il est nécessaire de fournir un soutien au revenu pour les agriculteurs (66 %) ainsi que de renforcer la position des agriculteurs dans les chaînes de valeur (96 %), de soutenir les investissements ciblés (81 %) et d'avoir plus d'effets bénéfiques sur l'environnement et le climat (77 %).

Lorsqu'il leur est demandé quels critères devraient être utilisés pour l'allocation d'un soutien direct, les agriculteurs favorisent clairement la compensation de l'activité agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles/les zones à haute valeur naturelle, le plafonnement du soutien pour les gros bénéficiaires et le soutien aux jeunes agriculteurs. Les autres citoyens considèrent que les pratiques ayant le plus d'effets bénéfiques sur l'environnement ainsi que les petits producteurs méritent d'être pris en considération lors de l'allocation d'un soutien direct.

L'eau (qualité et quantité), la protection des sols et de la biodiversité ressortent clairement comme les objectifs environnementaux les plus importants dans le cadre de la PAC. Parallèlement, les mesures les plus pertinentes envisagées pour mieux lutter contre le changement climatique sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le stockage et la séquestration du carbone, l'adaptation au changement climatique ainsi que la diversification des systèmes agricoles. Dans ce domaine, les agriculteurs sont amplement d'accord avec l'idée selon laquelle la PAC serait plus simple si le choix de mesures environnementales qui leur est offert était élargi.

Enfin, en ce qui concerne les suggestions spécifiques de simplification, les parties prenantes s'accordent clairement sur les effets positifs d'une réduction des doubles emplois entre les mesures de développement rural et les autres mesures de la PAC (69 %), sur une meilleure utilisation des bases de données et des technologies (télétection, smartphones) afin de réduire la fréquence des inspections d'exploitations agricoles (62 %) et sur une utilisation plus étendue des services d'administration en ligne (63 %).

Prochaines étapes

Les réponses à la consultation publique en ligne ainsi qu'un résumé des résultats de la consultation publique ouverte seront publiés à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/agriculture/consultations/cap-modernising/2017_fr

Les résultats de la consultation publique en ligne, ainsi que d'autres activités de consultation, viendront alimenter la communication sur la «modernisation et la simplification de la politique agricole commune» ainsi que l'analyse d'impact concernant l'avenir de la PAC.

Les contributions reçues dans le cadre de la consultation publique ne sauraient être considérées comme la position officielle de la Commission européenne et de ses services.